

Information Média – Rallye du Maroc 2018

ACCREDITATION « PERSONNES »

1. TYPES D'ACCREDITATIONS « PERSONNE »

A) Presse écrite, internet (texte et photo), radio ou photographe (titre de presse ou agence)

Tout journaliste ou photographe, faisant une demande d'accréditation pour le Rallye du Maroc 2018, devra présenter une carte de presse valide, ainsi qu'une lettre de mission du rédacteur en chef ou responsable de service signée indiquant noms, fonctions et missions.

Dans le cas où, un journaliste ou photographe n'aurait pas de carte de presse, il devra présenter, 5 articles publiés et signés pour les journalistes et 5 photos publiées et signées pour les photographes.

B) TV / internet (vidéo)

Tout journaliste ou équipe vidéo, faisant une demande d'accréditation pour le Rallye du Maroc 2018, devra présenter une carte de presse valide, ainsi qu'une lettre de mission du rédacteur en chef, responsable de service, chef des sports du site ou de la chaîne de télévision, signée indiquant noms, fonctions et missions.

Dans le cadre d'un documentaire, une même lettre sera demandée signée par le producteur ou équivalent. Il faudra également fournir un descriptif succinct du documentaire, ainsi que les intentions de diffusion obtenues.

Si un média accrédité a besoin des images, bout à bout d'images ou programmes produits par l'organisation, avant, pendant ou après le Rallye, il faut formuler une demande écrite à :
media@rallyedumaroc.com

C) Attaché(e) de presse

L'organisation entend par attaché(e) de Presse, toute personne représentant officiellement un constructeur, un team officiel, un sponsor portant le même nom que son team et ne pouvant être assimilée ni à un journaliste, ni à un team manager, ni à un mécanicien...

Un même team ou constructeur, pourra engager plusieurs attaché(e)s de presse, dans la limite des places disponibles.



D) Community manager

Le ou la community manager devra fournir une lettre de mission de la part d'un responsable de la marque, du team ou du média, qu'il ou elle représentera sur le rallye, indiquant noms, fonctions et missions.

2. DEMANDES, CLÔTURE ET RETRAIT DES ACCRÉDITATIONS « PERSONNE »

Toutes les demandes d'accréditation Média sont à adresser à : media@rallyedumaroc.com

Mentions obligatoires :

- Titre du Média,
- Type de Média,
- Noms, prénoms du ou des personnels,
- Dates de présence,
- Type de couverture,
- Copie carte de presse,
- Copie lettre de mission
- Préciser :
 - Salle de presse -> travail exclusivement en salle de presse
 - Véhicule Média (voir ci-dessous)
 - Véhicule Orga Média (voir ci-dessous)
 - Véhicule Assistance (voir ci-dessous)

La clôture des demandes d'accréditations Média, pour des raisons logistiques, est fixée au : 21 septembre 2018

Les médias dont les demandes d'accréditations auront été validées pourront retirer leurs accréditations le 3 octobre toute la journée et le 4 octobre 2018, matin uniquement, auprès de l'organisation, en salle de presse, à l'Hôtel Marriott de Fès.

Une fois délivrée, l'accréditation doit être portée et visible en permanence, dans les véhicules Média, Orga Média ou Assistance et sur les bivouacs.

3. SALLE DE PRESSE

Un espace dédié et équipé (accès réservé et sécurisé avec tables, chaises, éclairage, prises électriques, connexions...) sera disponible sur les bivouacs de Fès et de l'Oasis à Erfoud. Ils seront accessibles à tous les détenteurs d'une accréditation Média délivrée par l'organisation.

La salle de presse sera accessible du 3 au 9 octobre de 8h00 à 20h00.



4. CONNEXION INTERNET EN SALLE DE PRESSE

La salle de presse étant un lieu de travail, il est demandé, aux accrédités Média y travaillant, de n'utiliser la connexion salle de presse, que dans le cadre de la mission qui leur a été assignée pour le Rallye. Chaque accrédité y travaillant devra faire part à l'organisation, avant le 21 septembre, d'une estimation des besoins up-load / down-load, et ce, afin que l'organisation puisse répondre au mieux aux besoins.

Toute demande particulière de connexion (ligne radio par ex.) devra faire l'objet d'une demande spécifique auprès de l'organisation avant le 21 septembre 2018.

Chaque personne ou équipe accréditée est tenue de venir avec son propre matériel qu'il conviendra de faire assurer, à ses frais (pas d'assurance, pas de matériel fournis, ordinateur ou imprimante..., par l'Organisation)

5. INFORMATIONS DISPONIBLES

Toutes les informations liées à l'épreuve seront disponibles, sur site, en français, en anglais et en espagnol (liste engagés, brèves, communiqués, ITW, situation de la course, photos, images...) par le biais d'un Intranet dans l'oasis et aussi accessible via le site internet officiel : www.rallyedumaroc.com.

Le mode d'accès à l'intranet sera communiqué lors du retrait des accréditations, les 3 et 4 octobre 2018.

6. ARRIVÉE DE SECTEUR SPÉCIALE

Une zone interview est réservée aux médias accrédités, à l'arrivée de chaque spéciale. Il faudra cependant respecter un ordre de priorité :

1. La production de l'organisation
2. Les Médias partenaires
3. Attachés de presse
4. Autres Médias

Sur cette zone en particulier, les médias accrédités ayant besoin de faire des photos (photographe, community manager...) Et les médias faisant de la vidéo sont tenus de fonctionner, en bonne intelligence.



7. ACCES ETAPE MARATHON

Les demandes pour accéder au bivouac marathon doivent être soumises à l'autorisation de l'organisation avant le 4 octobre 2018, midi Heure Rallye, pour être prises en considération. Ces autorisations sont nominatives et individuelles.

Les accrédités Média autorisés à pénétrer dans le bivouac Marathon, n'ont pas le droit de « toucher » les véhicules, ni d'aider les pilotes de quelque manière que ce soit, sous peine d'exclusion. Les parcs fermés ne seront pas accessibles.

Aucun accrédité Média membre de team ou d'un sponsor principal de team ne sera autorisé sur ces étapes.

8. HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

L'organisation ne prévoit pas d'hébergement pour les accrédités Média. Il est cependant possible de prendre contact avec l'agence officielle de l'organisation : <https://sports-dventure.congressus.es/rallyedumaroc?lang=fr>

Pour les accrédités Média les repas sont prévus comme suit :

- Petit-déjeuner et dîners 5 au 8 octobre 2018, à Fès,
- Déjeuners du 5 au 8 octobre 2018, à l'Oasis - Erfoud,
- Dîner de Gala du 9 octobre 2018, à Fès

Rations pour les équipes Médias se rendant sur la piste.

9. LES BIVOUACS

A) Fès

Voir plan des vérifications en Annexe.

B) Erfoud

Voir plan des vérifications en Annexe.



10. ACCRÉDITATION VÉHICULES MÉDIA

Toutes les demandes d'accréditation Média sont à adresser à : media@rallyedumaroc.com

Pour accréditer un véhicule Média, il faut :

- La liste des passagers accrédités (ayant remplis les conditions pour l'être), avec titre de média et fonction, fournie avant le 21 septembre 2018
 - Quatre (pour les véhicules 4x4, 5 portes) accrédités Médias par voiture maximum,
 - Deux, maximum, pour tous les autres véhicules
- Nommer un responsable par véhicules et le ou les conducteur(s) du véhicule
- Si le véhicule n'appartient pas à un des membres de l'équipage, l'autorisation écrite du propriétaire d'utiliser le véhicule est obligatoire
- Carte grise
- Carte verte d'attestation d'assurance
- Un espace sur les portières, le parebrise et à l'avant du véhicule pour les plaques/stickers véhicule
- La preuve que le véhicule est équipé de l'Iritrack et du GPS, qui sont obligatoires (installation aux vérifications techniques le 3 octobre ou le 4 octobre matin uniquement)
- La preuve du paiement des participants aux frais d'organisation

Toutes ces pièces devront être fournies lors du retrait des accréditations, les 3 et 4 octobre 2018, à Fès, en échange de quoi, l'organisation remettra la plaque Média véhicule et le road-book Média étape par étape à retirer en salle de presse la veille pour le lendemain.

Il ne sera autorisé aucun changement et/ou permutation de passagers, une fois que l'équipage aura été accrédité et donc après le 4 octobre 2018, midi Heure Rallye.

Si un accrédité d'un véhicule Média quitte le véhicule, le véhicule pourra continuer, à condition qu'il reste au moins deux passagers, et que l'organisation soit informée. Ce membre ne pourra, sous aucun prétexte, être remplacé.

11. VÉHICULES ORGA MEDIA

Ce service permet aux accrédités Média souscrivant à ce service, de se rendre, à bord d'un véhicule Orga, dédié, conduit par un pilote Orga, choisi spécifiquement, depuis les Bivouacs, sur les points Média des spéciales, ainsi qu'aux départs et arrivées de spéciales.



12. ACCRÉDITÉ MÉDIA EN VÉHICULE ASSISTANCE

Un accrédité Média peut faire la demande d'une place en véhicule assistance.

Le Team concerné devra confirmer l'accueil de l'accrédité Média, précisant le véhicule dans lequel il sera transporté.

Team et accrédité Média devront s'engager par écrit à respecter la règle de non-assistance concurrents décrite ci-dessous en 13. A)

13. QUELQUES RÈGLES À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT

A) Non-assistance aux concurrents

Conformément aux différents règlement Moto-Quad et Auto-SSV-Camion, toute personne bénéficiant d'une accréditation Média pour le rallye ne doit en aucun cas apporter une aide quelle qu'elle soit à un concurrent en course : transport de pièces, fourniture de carburant, transport du matériel de bivouac, intervention mécanique, etc.... sous peine d'être exclue du rallye et d'entraîner la mise hors course du concurrent concerné.

Sur ce point une attention particulière sera apportée aux attachés de presse et community manager de team ou sponsors principaux des teams.

Cependant, dans les cas où l'équipage du véhicule d'un concurrent se trouverait en difficulté, ou se trouverait dans l'impossibilité de se dégager de la piste, les occupants d'un véhicule Média se doivent de prêter assistance, et ce dans l'unique cas où la situation constituerait dès lors un danger pour le bon déroulement de la course.

Avant toute action, le véhicule de presse doit obligatoirement en référer à l'Organisation

B) Comportement

Tous les accrédités Médias se doivent d'avoir un comportement respectueux tant sur la route que face, aux autorités et à la population marocaines, aux concurrents, aux autres accrédités Média et aux personnels de l'organisation. Il s'agit de bon sens et il en va également, de l'image du Rallye ainsi que du Média représenté.

Toute incivilité constatée donnera lieu à un retrait de l'accréditation.



C) Code de la route, traversée de zones habitées en hors-piste, circulation Bivouac

Les accrédités Média en véhicules Média, se doivent de respecter les règles de circulation en vigueur au Maroc. Charge à chaque accrédité déclaré comme conduisant, d'en prendre connaissance.

Toutes les infractions constatées seront gérées par les autorités locales. En la matière, aucune indulgence ou intervention de l'Organisation n'est à attendre.

Il est expressément demandé d'adopter la plus grande vigilance pour la traversée de toute zone habitée accessible en hors-piste. En cas d'accident, les véhicule et personne accrédités Média concernées seront remis aux autorités locales.

Étant donné la concentration de personnes et de véhicules, ainsi que l'activité intense, sur un bivouac il est demandé d'y circuler au pas et avec la plus grande vigilance.

D) Environnement

En la matière, tout accrédité Média se doit d'avoir une attitude responsable :

- Sur les bivouacs, les déchets doivent être déposés dans les différentes zones de collecte prévues à cet effet, en salle de presse (une fois le travail terminé, vérifier que la place est propre), dans les zones restauration et concurrents
- Dans les véhicules, conserver les déchets jusqu'au retour au bivouac puis les déposer dans les différentes zones de collecte prévues à cet effet
- En cas de changement de pneu, ramener les pneus usagés jusqu'au bivouac
- En cas de travail mécanique sur un véhicule Média, avant de repartir, bien vérifier que les déchets ont été collectés pour y être déposés dans les zones prévues au Bivouac

En cas de non-respect de ces règles élémentaires, l'accrédité Média s'expose à des sanctions, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

14. PRISE EN CHARGE MEDIA ET PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

A) Toute personne accréditée « Média »

Prestations fournies

- Accès Bivouac Fès
- Accès Bivouac Oasis - Erfoud
- Repas du 5 au 9 octobre 2018
- Dîner de Gala
- Table, chaise, électricité



- Connexions internet
- Accès intranet
- Assurance RC et rapatriement
- Accès au service médical
- Sécurité bivouac et salle de presse
- Transferts en bus de Fès à l'Oasis – Erfoud

Ne comprend pas

- Transport pays origine -> Rallye et retour
- Hébergement
- Repas avant le 5 et après le 9 octobre 2018
- Communications téléphoniques
- Frais personnels
- Frais d'obtention d'éventuels visas

Participation aux frais d'organisation : 1 000 € / personne

B) Véhicules Média

Prestations fournies

- Accès véhicule Bivouac Fès et à l'Oasis Erfoud
- Sécurité bivouac
- Road-book Média
- Assurances RC

Ne comprend pas

- Transport du véhicule pays origine -> Rallye et retour
- Bateau le cas échéant
- Carburant
- Tous frais d'entretien du véhicule

Participation aux frais d'organisation : 1 500 € / véhicule

C) Place Véhicules Orga / Média

Prestations fournies

- Préparation et mise à disposition d'un véhicule Organisation
- Pilote orga
- Accès Bivouac Fès et à l'Oasis - Erfoud
- Assurance RC et rapatriement

RALLYE DU MAROC

AUX SOURCES
DU RALLYE-RAID



- Équipement de sécurité
- Road-book Média

Ne comprend pas :

- Transport de Fès au lieu d'hébergement

Participation aux frais d'organisation : 800 € / personne

D) Place Média dans Véhicules Assistance

Prestations fournies

- Accès Bivouac Fès et à l'Oasis Erfoud
- Sécurité Bivouac
- Vérifications techniques et administratives
- Road-book assistance

Ne comprend pas

- Transport du véhicules pays origine -> Rallye et retour
- Bateau le cas échéant
- Carburant
- Tous frais d'entretien du véhicule

Participation aux frais d'organisation : 1 000 € / personne